

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 20 juin 2011



## Jean-Luc da Passano réélu à la présidence de la Société d'Équipement du Rhône et de Lyon

L'assemblée générale des actionnaires de la SERL a eu lieu le 10 Juin 2011, et a réélu Jean-Luc DA PASSANO, Maire d'Irigny, Vice-Président du Conseil général du Rhône, Vice-Président du Grand Lyon, à la présidence de la Société d'Économie Mixte. Jean-Luc da Passano est Président de la SERL depuis 2002, fonction où il a succédé à Michel MERCIER ; il a été préalablement brillamment réélu conseiller général d'Irigny en mars 2011, et reconduit par l'assemblée départementale dans sa délégation à la SERL.

### **La SERL en bref**

Fondée en 1957, la SERL a été créée par les collectivités locales, accompagnées de plusieurs partenaires privés. Son actionnariat est partagé entre le GRAND LYON et le DEPARTEMENT du RHONE (majoritaires : 50.002 %), des partenaires privés (44,345 %) et des organismes institutionnels (5,653 %).

Intervenant à l'échelle de la région métropolitaine lyonnaise, la SERL est un acteur opérationnel du développement économique et territorial, capable d'accompagner ses partenaires sur de grands projets structurants, comme sur des opérations de proximité, et impulsant fortement les orientations de développement durable sur les territoires et espaces où elle intervient.

### **Résultats et succès**

Par ailleurs, l'Assemblée générale du 10 juin 2011 a validé les résultats 2010 de la société qui reflètent le contexte général de l'économie française, mais aussi sa forte compétitivité reconnue dans un panel national. Avec un chiffre d'affaires de 9,4 M € et un chiffre d'investissement opérationnel de 123 M €, et une rentabilité de 12%, en amélioration par rapport à l'année précédente, ces **résultats très satisfaisants** prouvent que la SERL a fait mieux que résister à la crise.

L'Assemblée générale a en outre confirmé la justesse des orientations stratégiques mises en œuvre avec succès depuis 2007 sous la présidence de Jean Luc DA PASSANO. La SERL consolide en effet son action et sa qualité de service, en se développant dans les nouveaux domaines de l'aménagement durable. Il s'agit des **énergies renouvelables**, de l'**ingénierie immobilière** en secteur urbain difficile, et des **services aux activités**, dits de « facility management ».

Le **Groupe SERL** est opérationnel avec les 3 **filiales** désormais actives. L'offre du Groupe SERL auprès de ses clients et commanditaires est complète. Il peut ainsi mieux relayer et adapter ses réponses aux attentes des élus dans des secteurs délicats, où l'initiative publique reste déterminante. Cette offre rencontre également un large intérêt auprès des acteurs privés de l'aménagement et de la construction, avec lesquels se mettent en place des partenariats efficaces. Le groupe SERL prouve ainsi au quotidien l'intérêt de l'économie mixte et son efficacité pour mettre en œuvre les politiques publiques locales et régionales dans un contexte économique responsable.

La SERL apporte ainsi une contribution sensible au rayonnement national et international de la région Lyonnaise, et de ses collectivités de rattachement.

### CONTACTS PRESSE

**Peggy LECUELLE**

04 72 61 50 76

[p.lecuelle@serl.fr](mailto:p.lecuelle@serl.fr)

**David CORTIER**

04 72 61 50 03

[d.cortier@serl.fr](mailto:d.cortier@serl.fr)

